



Demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées (Cerfa N°13 616*01)

Demande de dérogation pour le transport de spécimens d'espèces animales protégées (Cerfa n° 11 629*02)

Sommaire

1	Contexte général	3
1.1	Busards.....	3
1.2	Emprise géographique.....	3
1.3	Nature des opérations	3
1.3.1	Busards.....	3
1.4	Centres de soin	4
1.5	Période d'intervention	4
1.6	Quantités de spécimens	4
2	Bénéficiaires	5
2.1	Liste des opérateurs	5
2.2	Formation	5
3	Engagements.....	5
4	Bilans	5
4.1	Rapport annuel	5
4.2	Incidents	6

1 Contexte général

La présente demande émane du bureau d'étude NCA Environnement.

1.1 Busards

NCA Environnement a été missionné dans le cadre du suivi post-implantation du parc éolien d'Antezant-la-Chapelle, localisé sur la commune d'Antezant-la-Chapelle (17), pour la protection des nichées de busards en milieu agricole. Ces actions de repérage, de suivi et de protection visent à préserver les nichées de la destruction par les travaux agricoles (moissons, principalement). Des moyens de protection mécaniques des nichées, tels que des clos grillagés, sont posés avec l'accord de l'exploitant agricole concerné.

Intervenant souvent dans l'urgence, les opérateurs de terrain sont donc amenés à devoir manipuler des espèces protégées dans un but de sauvegarde ou de conservation.

Les espèces sus-visées sont :

- le Busard cendré (*Circus pygargus*) ;
- le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) ;
- le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*).

1.2 Emprise géographique

La commune d'Antezant-la-Chapelle en Charente-Maritime est concernée par la présente demande.

Les interventions sont toujours menées conformément aux pratiques locales déjà en place en étroite collaboration avec les exploitants agricoles et/ou propriétaires fonciers.

1.3 Nature des opérations

1.3.1 Busards

La demande porte sur les opérations suivantes :

- localisation et contrôles des nichées par drone ou par visite d'opérateur(s) à pied ;
- manipulation de poussins ou d'œufs dans le cadre d'opérations de suivi ou de protection ;
- prise de mesures biométriques nécessaires à l'évaluation de l'âge des nichées (dimensions, masses des œufs et longueurs d'ailes des poussins) ;
- pose de protections autour des nichées ou balisage visuel de celles-ci ;

- en dernier recours, collecte d'œufs ou de poussins ainsi que des spécimens blessés pour transfert en centre de soin agréé en coordination avec les services de l'ONCFS concernés.

1.4 Centres de soin

Les centres de soins agréés sont :

- Centre De Soins Faune Sauvage Poitevine, 12 rue Marcel Pagnol, 86 100 Targé.
- Le Marais aux Oiseaux, Les Grissotières, 17 550 Dolus-d'Oléron.
- Centre de sauvegarde de la faune sauvage, Charente Nature, 16 410 Torsac.

1.5 Période d'intervention

La période d'intervention demandée couvre une période continue jusqu'à la fin de validité de l'arrêté.

1.6 Quantités de spécimens

Les quantités de spécimens (œufs ou poussins) demandées par an et par espèce pour la capture et l'enlèvement sont :

Espèce	Nombre d'individu (œufs/poussins)
Busard cendré	15
Busard Saint-Martin	20
Busard des roseaux	5

Les quantités de spécimens (œufs ou poussins) demandées par an et par espèce pour le transport vers un centre agréé sont :

Espèce	Nombre d'individu (œufs/poussins)
Busard cendré	5
Busard Saint-Martin	10
Busard des roseaux	5

2 Bénéficiaires

Les bénéficiaires de la demande sont les personnes physiques salariées, ou stagiaires ou toute personne formée conformément au paragraphe « 2.2 Formation » de la présente demande et déclarée à la DREAL.

2.1 Liste des opérateurs

Liste des bénéficiaires demandés :

Nom	Prénom	Fonction
HECKLY	Xavier	Salarié
MARTIN	Guillaume	Salarié
SHILLITO	Glenn	Salarié

2.2 Formation

La formation des opérateurs est réalisée par la LPO 17, dûment qualifiée et justifiant d'une solide expérience dans ses domaines d'actions respectifs.

Ses responsables peuvent intervenir de façon transversale sur plusieurs départements.

Sont désignés comme responsables de formation :

- DAVIAUD Elisa, salariée ;
- FABRE Jennifer, salariée.

Ces dernières devront s'assurer notamment que les opérateurs auront acquis toutes les connaissances nécessaires à conduire leur mission tout en respectant les chapitres 2 et 4 de la présente demande.

3 Engagements

L'ensemble des opérateurs s'engage à respecter la réglementation en vigueur dans les domaines de la protection de la nature ou de l'utilisation de drone en-dehors du cadre fixé par la dite dérogation, objet même de cette demande.

Toutes les opérations sont conduites dans l'objectif de permettre l'envol « naturel » des jeunes tout en minimisant les dérangements et stress pouvant affecter les couples en reproduction ou les nichées.

4 Bilans

4.1 Rapport annuel

Un bilan synthétique des opérations réalisées sera établi annuellement à destination de la DREAL.
L'ensemble des publications en lien avec cette dérogation seront également mises à disposition.

4.2 Incidents

Tout incident ayant lieu lors des opérations relatives à la présente demande et pouvant porter atteinte aux espèces protégées seront signalées à la DREAL.

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT EN VUE DE RELACHER DANS LA NATURE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	NCA
ENvironnement Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N° ¹¹ Rue	
allée Jean Monnet	
Commune Neuville de Poitou	Code postal
86170	
Nature des activités :	Bureau
d'études	
Qualification :	

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT ET LE RELACHER			
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1 Circus Pygargus		Busard cendré, oeufs et/ou poussins	Capture dans la nature
Busard cendré			
B2 Circus cyaneus		Busard Saint-Martin oeufs et/ou poussins	Capture dans la nature
Busard Saint-Martin			
B3 Circus aeruginosus		Busard des roseaux oeufs et/ou poussins	Capture dans la nature
Busard des roseaux			
B4			
B5			

(1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU RELACHER

Préciser les motifs du relacher, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Relacher des jeunes oiseaux après le déplacements des individus dans la cage de protection vis-à-vis des moissons (éviter de la destruction des nichées

.....

.....

lors des travaux agricoles). Action de portée national qui s'inscrit dans les suivis similaires effectués par les associations locales (LPO 17 par exemple).

.....

Les oeufs (qui ne pourront éclore avant les moissons) ainsi que les spécimens vivants retrouvés blessés seront transportés en centre de soin.

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *

D1. QUEL EST LE LIEU DE DEPART

Nom et Prénom : ou

Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue

Commune Code postal

Elevage d'agrément

Etablissement : d'élevage , de présentation au public , de transit et de vente

Autorisation préfectorale de détention , d'ouverture en date du :

Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :

Nom et Prénoms :

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION ET DE RELACHER

Département : Charente-Maritime

Commune : Antezant-la-Chapelle

Lieu-dit : Parc éolien d'Antezant-la-Chapelle

Statut juridique du lieu de relacher : Parcelle agricole privée

Description du site de relacher (milieu écologique, proximité d'habitations, d'activités humaines, etc...) :

..... Parcelle

de céréale ou la cage de protection a été placée, exactement au même endroit que là où se trouvait le nid "naturel" du couple de busard que l'on cherche à protéger

.....

.....

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : Quelques minutes pour les poussins / 1h si déplacement des oeufs en centre de soin

Véhicule automobile ou camion x, Train , Avion , Bateau

Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc... : Carton aménagé et aéré, obscure.

Température en fonction de l'âge des poussins :

..... - 36°C si

poussins <2jours

..... - 32°C si

poussins âgés entre 4 et 7jours

..... - 28°C si

poussins âgés de plus de 14jours

.....

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT ET DU RELACHER

Préciser la période : juin à

juillet 2022

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU RELACHER

E1. QUELS SONT LES TECHNIQUES DE RELACHER UTILISEES

